



## Déclaration liminaire CAPD du 13 décembre 2013

Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs,

Nous profitons de cette CAPD pour vous souhaiter la bienvenue à la direction académique du Gard. Sachez que nous serons à vos côtés chaque fois qu'il s'agira de travailler, d'innover, de trouver des solutions concrètes pour la réussite des élèves et des enseignants au sein de notre Ecole gardoise.

Depuis des années, nos collègues voient leur pouvoir d'achat inexorablement diminuer, leur métier être dévalorisé, leurs missions se complexifier. Les organisations syndicales exigent une autre politique salariale pour l'ensemble de la Fonction publique.

Nous dénonçons une situation de plus en plus dégradée. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la valeur du point d'indice est gelée et la reconduction de ce gel est annoncée pour 2014 voire au-delà, conduisant à une réelle perte du pouvoir d'achat. Plusieurs études internationales sur les revenus des enseignants ont démontré que seuls les professeurs français connaissent une baisse régulière de leur salaire depuis 10 ans.

Actuellement, le seul moyen pour obtenir une revalorisation c'est l'avancement. Et ce ne sont pas les primes attribuées à certaines catégories ou l'augmentation du taux de passage à la hors classe qui changent la donne.

Pour le SE-UNSA, il est temps de prendre des mesures d'ampleur, et nous revendiquons, pour tous, une augmentation substantielle du point d'indice et une amplitude réelle des carrières.

Concernant le projet d'avancement, sujet de cette CAPD, le SE-UNSA rappelle son opposition au principe de promotions différenciées et revendique un avancement pour tous au rythme le plus rapide, c'est-à-dire au grand choix. Il est regrettable de voir des échelons être engorgés avec pour conséquence des collègues qui n'avancent qu'à l'ancienneté et qui risquent parfois de partir à la retraite sans avoir eu accès à la Hors Classe. Alors bien sûr, le gouvernement a fait un effort en augmentant le ratio de la Hors Classe de 2 à 3 % et en attribuant l'ISAE. Mais pour le SE-UNSA tout cela reste insuffisant au regard de la perte salariale de nos collègues, nous exigeons le même ratio de Hors Classe que celui des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré soit 7 % et nous demandons à ce que toutes les indemnités, primes soient transformées en bonification indiciaires.

Concernant PISA 2012, le SE-UNSA n'a pas attendu les résultats de l'étude pour dénoncer le caractère particulièrement inégalitaire de notre école, l'aggravation de la fracture sociale entre 2003 et 2012 et l'augmentation de l'échec scolaire.

La période analysée s'arrête en 2012 au moment où notre Ecole sort d'un quinquennat qui a supprimé 80.000 postes, les IUFM, les RASED, le seuil de 25 élèves maximum en ZEP... Après avoir voulu faire croire à l'opinion que l'aide personnalisée pourrait résoudre l'échec scolaire, nous nous sommes vus imposer sans aucune concertation l'aberration d'une semaine de 4 jours. De cela aussi, nous détenons le singulier record de l'OCDE : 144 jours de classe quand la moyenne est à 187/an. Et on a ajouté 30mn d'aide personnalisée par jour (=6h30) justement à ceux qui sont le plus en difficulté !

Doit-on s'étonner de ce médiocre bilan pour la cinquième puissance mondiale ?

Alors que s'engage une dynamique inverse, notre responsabilité d'organisations syndicales est grande.

Sur les chantiers que le ministère a accepté d'ouvrir et qui sont en négociation, le SE-UNSA est à l'œuvre pour faire avancer ses mandats en ce moment-même : direction d'école, droit à la formation et à l'information, programmes, éducation prioritaire, rythmes de vie...

Enfin au sujet des rythmes scolaires, les enseignants des 25 communes gardoises passées en 2013, ont vécu majoritairement cette rentrée dans la précipitation et le désordre. Certains directeurs d'école n'avaient encore aucune information sur les TAP le jour de la prérentrée. Vos services, M. le directeur académique mais aussi les circonscriptions ont eu à gérer de très nombreux problèmes lors du mouvement, du couplage des TD, et des sans poste.

Cette réforme méritait plus de temps pour se mettre en place dans la concertation. Précédée d'une refonte des programmes, le passage de tous à la même rentrée aurait été préférable.

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité de contribuer à sortir de cette situation et de proposer des solutions locales pour éviter de reproduire les erreurs de la rentrée 2013.

Car enfin, comme nous l'avons rappelé en CDEN, nous étions nombreux à refuser la semaine de 4 jours. Et il faudrait refuser aujourd'hui la semaine de 4 jours et demi ? Où est la cohérence ? Nous avons signé l'appel de Bobigny en 2011, appel qui a rassemblé pour la première fois les principaux syndicats dont l'UNSA mais aussi FSU, CGT, CFDT, la quasi-totalité des mouvements d'éducation populaire et des associations complémentaires de l'école, l'UNL et l'UNEF.

Ce texte se compose de 18 articles dont je vous cite le 7<sup>ème</sup> : « Pour améliorer les rythmes de vie des enfants, très rapidement il faut un cadre national, décliné dans les projets éducatifs de territoire PEDT. Il doit prendre en compte les préconisations de l'Académie de médecine. Il faut alléger la journée et équilibrer différentes formes de regroupement, garantir la pause méridienne, refuser la semaine actuelle de 4 jours et prioriser un rythme alternant 7 semaines scolaires et 2 semaines complètes de vacances intermédiaires. » Le SE-UNSA n'a pas la mémoire courte et n'entend pas changer de conviction au gré des courants.

Nous faisons le choix de tout mettre en œuvre pour que cet appel se transforme en réalité...

Alors, nous nous y attelons depuis la rentrée et après avoir fait un travail considérable d'investigation dans les communes gardoises déjà passées à 4 jours et demi, nous pouvons vous livrer 2 constats :

1<sup>er</sup> constat : l'absence de concertation constatée l'année dernière se reproduit à l'identique dans certaines communes cette année.

Le SE-UNSA vous demande solennellement Mr le Directeur académique d'inclure dans la charte qui s'imposera aux maires que les conseils d'école soient consultés dans l'organisation des TAP. Les solutions sont à trouver au niveau local. Le Conseil Supérieur de l'Education a voté le 19 septembre dernier une nouvelle compétence donnée aux Conseils d'Ecoles sur le temps périscolaire. Ceci reste un vœu pieux : dans la réalité, certains enseignants ne sont même pas consultés sur les horaires. Si cette réforme ne repose pas sur les seuls enseignants, en revanche, elle ne se fera pas sans eux.

2<sup>ème</sup> constat : dans l'état actuel des choses, les effets positifs de la réforme sont insuffisants.

On ne peut s'en contenter. Les enseignants ont compétence pour proposer les modifications nécessaires et atteindre les objectifs fixés par cette réforme, car que vaudront tous les efforts consentis par les équipes, les communes et les parents, si au final, les bénéfices observés sur les enfants sont négligeables voire inexistantes. Notre rôle est de proposer avec eux.

A quoi bon attendre le retrait de la réforme pour faire ces propositions ? Nous le faisons dès à présent :

Malgré une grande diversité d'opinions, 5 idées-forces reviennent régulièrement :

1. La capacité de concentration d'un enfant de maternelle n'est pas égale à l'élémentaire : Il faut réfléchir différemment la sieste, les récréations, etc.
2. La semaine à 4,5 jours ne doit pas dépasser 4,5 jours : Le mercredi après-midi doit rester une pause dans la semaine. Il faut banaliser des mercredis matins pour les animations pédagogiques quitte à compenser sur les grandes vacances.
3. Répartition horaire entre matinée et après-midi : il faut aller vers 5 matinées de 3h à 3h30 et des après-midi vraiment allégés de 2h15 à 1h30 et ce dans l'intérêt des élèves.
4. Suppression de l'APC : Les 36h de soutien doivent être rendues à tous les élèves. L'aide aux élèves en difficulté doit de nouveau être assurée par des RASED.
5. Des transports scolaires qui s'adaptent aux nouveaux horaires : dans les R.P.I. et les zones rurales tout comme en ville, les bus doivent permettre le respect de l'esprit originel de la loi.

Avancement accéléré, revalorisation des salaires, baisse de pouvoir d'achat, réforme des rythmes scolaires, sont pour le SE-UNSA des chantiers primordiaux qui doivent trouver des réponses rapides dans le cadre de la loi de Refondation et des discussions entamées avec le ministère actuellement.

Etre progressiste et réformiste, pour le SE-UNSA, c'est aller de l'avant, ne pas regarder en arrière, apporter sa contribution pour améliorer les conditions de travail de tous les enseignants et des élèves.

Je vous remercie, mesdames, messieurs de votre attention.